

Méristème

Les belles histoires des Parcs
qui se partagent et se multiplient

Le Parc des Baronnies provençales impulse une transition énergétique locale



© P. Darnel

Des citoyens
s'investissent au
sein de sociétés
coopératives, les
Centrales villageoises,
pour participer à la
nécessaire transition
énergétique.

Impulser une transition énergétique participative et locale : c'est le pari des Centrales villageoises ! Ces sociétés portées par des citoyens œuvrent au développement des énergies renouvelables et à la réduction des consommations. « L'idée première, c'est que tout le monde puisse se réapproprier la production d'énergie grâce à des projets concrets, à notre échelle », expose Audrey Matt, chargée de mission innovation et transition énergétique au Parc des Baronnies provençales. Plus de dix ans après son lancement, le modèle a fait ses preuves et essaime dans toute la France. Dans le Parc des Baronnies provençales, quatre Centrales villageoises sont sur les rails, avec plusieurs projets novateurs en perspective.

point, les premières Centrales villageoises voient le jour !

Modèle économique pérenne

La recette ? D'abord, créer une société. Habitants, entreprises, associations, collectifs... Tous peuvent y participer. Les sociétaires prennent une participation (action) au sein de la Centrale villageoise, constituant ainsi un premier capital. La gouvernance est coopérative : chaque sociétaire possède une voix, quel que soit le nombre d'actions détenues. Chacun peut donc voter à égalité pour prendre les principales décisions lors des Assemblées Générales.

Tout commence en 2010, lorsque l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement lance une expérimentation pour définir un modèle de production d'énergies renouvelables relocalisé et citoyen. Plusieurs Parcs de la Région répondent à l'appel : les Monts d'Ardèche, le Vercors, le Pilat, le Massif des Bauges, et les Baronnies provençales. Les premières études sont lancées sur ces territoires pilotes, portant sur les aspects techniques, juridiques, financiers et paysagers. Un modèle type de société est mis au

point, les premières Centrales villageoises voient le jour !

La société recherche ensuite des toitures propices à l'installation de panneaux photovoltaïques. Elle signe un bail avec le propriétaire, qui reçoit, en échange de la mise à disposition de son toit, un loyer. Puis, elle coordonne et finance les travaux d'installation des panneaux. Ceux-ci sont réalisés par grappes de plusieurs toitures afin de mutualiser les coûts. Les Centrales font appel à des entreprises locales, avec une forte exigence de qualité et d'intégration paysagère. Elles revendent ensuite l'électricité produite à un fournisseur. Les bénéfices sont utilisés

Parc des Baronnies provençales



Thématique :
Énergie



Les plus-values : Expérimentation ;
transfert ; un projet local et participatif



Rosans © PNRBP

pour rembourser les emprunts, verser les dividendes aux sociétaires-actionnaires, payer les loyers et lancer de nouveaux projets. « Ces sociétés doivent être viables économiquement, même si les rétributions sont modestes et qu'elles sont souvent animées par une fibre militante », note Audrey Matt.

« Ce qui est intéressant, c'est que la richesse créée par l'énergie du soleil reste sur le territoire, contrairement aux grandes installations photovoltaïques gérées par les grandes entreprises », estime de son côté Stéphane Gillet, président des Centrales Villageoises Sud Baronnies. Créée en 2016 avec l'accompagnement du Parc naturel régional, cette SAS gère pour l'instant sept installations en production – sur les toits de particuliers, d'agriculteurs, d'une mairie, d'une école... En plus des études, des recherches de financements et des

diverses tâches administratives, « on suit la production des panneaux au quotidien. On est alertés en direct et on intervient s'il y a un dysfonctionnement », explique Stéphane Gillet.

Désamiantage et village à énergie positive

Dans les Baronnies provençales, les Centrales villageoises continuent d'innover. Premier projet : coupler le désamiantage des toitures et la pose de panneaux solaires. 800 toitures seraient concernées dans le Parc naturel régional, à la fois bien ensoleillées et amiantées. Avec le temps, ce matériau se délite et pose de sérieux problèmes sanitaires et environnementaux. Les réflexions menées de concert par les Centrales villageoises et le Parc ont récemment abouti à la mise en place d'une subvention de la Région Auvergne-Rhône-

Alpes, permettant de remplacer les plaques amiantées par des panneaux solaires. Deux premières expérimentations seront menées dans le Parc, avec l'espoir de faire bouler de neige dans toute la Région et au-delà.

Second projet : faire de la commune de Mollans-sur-Ouvèze un village à énergie positive. Le principe est d'assurer la consommation électrique des 1060 habitants (excepté le chauffage) grâce aux panneaux photovoltaïques posés dans le village, sans oublier d'inciter aux économies d'énergie ! Les toitures les plus favorables ont d'ores et déjà été recensées, notamment dans la zone d'activité où un « pôle photovoltaïque » pourrait voir le jour. Et ce projet pourrait donner lieu à une autre expérimentation encore : l'auto-consommation. Dans ce cas, le propriétaire de la toiture pourrait utiliser directement l'énergie produite sur son toit, plutôt que de la réinjecter sur le réseau.

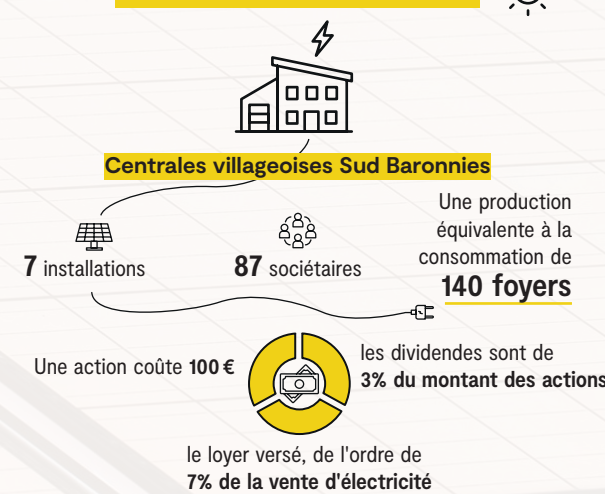
Par la même occasion, l'auto-consommation pourrait permettre de s'affranchir d'un raccordement des panneaux solaires au réseau, techniquement compliqué et très coûteux. Au point de bloquer plusieurs projets. Le Parc s'efforce de faire avancer cette problématique en mettant autour de la table tous les acteurs concernés, notamment Enedis, les Syndicats d'énergie et les services de l'Etat. Ici encore, il s'agit de défricher le terrain et d'ouvrir de nouvelles voies, pour que cette transition énergétique citoyenne poursuive son chemin, toujours plus loin.

(DÉ)ZOOM

Une association nationale des Centrales villageoises

Le modèle des Centrales villageoises, initié dans cinq Parcs naturels régionaux d'Auvergne-Rhône-Alpes, a largement essaimé en France. De nouvelles Centrales ont vu le jour dans toute la région, mais aussi en Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le Grand Est, la Bourgogne-Franche-Comté, l'Occitanie, la Bretagne et la Nouvelle-Aquitaine. Au total 61 collectifs sont aujourd'hui engagés (40 produisent déjà), rassemblant 6 150 sociétaires. Ils ont permis 410 installations photovoltaïques qui produisent l'équivalent de la consommation de 2000 foyers. Les Centrales se sont structurées autour d'une association nationale : ce réseau partage un modèle commun, basé sur le respect d'une charte, et mutualise des outils méthodologiques et juridiques, et divers services. La charte impose une approche territoriale, une gouvernance citoyenne partagée, des retombées économiques locales et une démarche de qualité. Si toutes les Centrales ont pour l'instant misé sur le photovoltaïque, plus accessible, certaines réfléchissent au développement d'autres énergies renouvelables comme l'hydroélectricité ou l'éolien.

CHIFFRES CLÉS



Parc naturel régional des Baronnies provençales



Méristème, les belles histoires des Parcs qui se partagent et se multiplient.
 Méristème du grec *meristos*, partagé : tissu végétal indifférencié, dont les cellules se divisent activement, permettant ainsi la croissance de la plante et sa différenciation. Ces actions expérimentales ou innovantes constituent ces cellules de base qui se développent au sein du réseau des Parcs et au-delà, et deviennent parfois même des politiques publiques. Elles ont été rédigées par Angela Bolis, mises en page par Camille Garnier.
 Retrouvez-les sur www.parc-naturels-regionaux.fr